

ROME.

Par billet de la secrétairerie d'Etat, le Souverain-Pontife vient de nommer Son Em. le cardinal Howard, PROTECTEUR DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE, en remplacement du regretté cardinal de Luca.

—Après avoir répondu négativement à la demande relative à la célébration du centenaire de la naissance de la Très Sainte Vierge, la Sacrée Congrégation des Rites a néanmoins décidé ultérieurement de tenir compte du magnifique témoignage de piété filiale envers Marie donné par les nombreux évêques et autres personnages notables qui ont adhéré à la supplique présentée au Saint-Siège par S. Em. le cardinal Haynald.

C'est pourquoi la Sacrée Congrégation a décidé de convier, par un décret spécial, tout le monde catholique à célébrer, cette année, en grande pompe, la fête de la nativité de la Très-Sainte Vierge, en la faisant précéder d'un *Triduum* solennel, les 6, 7 et 8 septembre prochain.

—Le mois de septembre prochain se fera à Notre-Dame de Lourdes un grand pèlerinage italien. Les journaux italiens annoncent qu'on s'occupe activement de son organisation.

—Le dimanche 8 juin, les catholiques de Rome célébraient dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve, la clôture d'un triduum solennel en réparation des outrages et blasphèmes publiés par les journaux irréligieux contre la très-sainte Vierge. La cérémonie que présidait Son Em. le Cardinal Vicaire était terminée et les fidèles allaient se retirer, lorsque des sifflets et des cris retentirent dans l'église. Des agents de police tentèrent de rétablir l'ordre et ne purent y parvenir. Il fallut faire évacuer l'église. La sortie eut lieu au milieu d'un indescriptible désordre : des prêtres furent renversés et foulés aux pieds. Sur la place de la Minerve deux cents hommes étaient réunis et criaient : "A bas les prêtres ; mort aux prêtres."

Le soir de ce même jour, les désordres recommencèrent sur la place Colonna ; quelques-uns des auteurs de ces troubles ont été arrêtés par la police et condamnés ensuite à quelques heures de prison.

Enfin quatre ecclésiastiques, élèves du Séminaire français, ont été gravement insultés dans une des rues voisines du Colisée ; l'un d'eux a même été frappé.

Voilà donc la liberté du culte catholique, voilà la sécurité dont on jouit en la ville même de Rome !

—Le *Journal de Rome* dit qu'après la publication de l'Encyclique *Humanus Genus*, la S. C. du Saint-Office, considérant le grand nombre de personnes qui se sont laissées séduire par les sociétés secrètes et ont consenti à se faire inscrire, a suspendu pour un an, à partir